

## GÉNÉRALITÉS SUR LA SURDITÉ <sup>(1)</sup>

---

**Définition.** — « La surdité ou dysacousie, ou hypoacousie a pour définition, la diminution ou l'abolition du sens de l'ouïe. Elle peut donc avoir tous les degrés. On la désigne parfois sous le nom de dysécécé lorsqu'elle est incomplète et de cophose dans le cas contraire. »

**Degrés.** — « Elle est dite totale quand nulle vibration sonore ne peut plus impressionner l'oreille. Il arrive que l'acuité auditive est inégale pour les différents sons ou qu'elle a disparu pour certains d'entre eux seulement : la surdité est alors partielle. »

**Fréquence.** — « L'hypoacousie est une infirmité dont la fréquence est extrême. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir la proportion des sourds par rapport aux entendants normaux, car la surdité légère peut passer inaperçue, être facilement dissimulée, reste souvent inavouée soit par intérêt, soit par coquetterie, et ne constitue parfois une gêne, donc n'est remarquable, que lorsqu'elle parvient à un certain degré. »

**Statistique.** — « Une pareille statistique n'est susceptible d'être relevée avec exactitude que dans une collectivité restreinte, chez les écoliers ou chez les conscrits. Parmi ces derniers, selon Ely, 8,50 sur 1.000 sont exemptés pour cause de surdité ; mais il faut considérer que celle-ci ne devient un cas de réforme qu'à partir d'une intensité déjà grande. Une enquête sur la fréquence des troubles de l'audition chez les enfants fréquentant les écoles donne des résultats plus près de la vérité. Au III<sup>e</sup> Congrès international d'hygiène scolaire, tenu en 1910, G. Gellé et Hennebert présentèrent un rapport sur la mesure de l'acuité auditive chez les écoliers, rapport où sont résumées les statistiques établies jusqu'ici dans différents pays et dont voici les plus caractéristiques :

A Stuttgart, en 1880, Weill examina 5.905 enfants parmi lesquels 30 % étaient durs d'oreille. Moure, à Bordeaux, en trouva 17 % sur 3.588 élèves. Bezold, à Munich, examina les 3.836 oreilles appartenant à 1.918 écoliers : de ces oreilles 79,25 % étaient normales et 20,75 % étaient malades. Laubi reconnaît 10,8 % d'élèves sourds ; S. Sexton 13 %, E. Gellé et von Reichardt, l'un et l'autre

---

(1) Nous empruntons cette première partie au livre de M. RANJARD de Tours sur la Surdit  organique.